

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 16.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



Heureuse Récompense

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Fétiveau, chef-vigneron chez M. des Lyons, au Parc, Saint-Etienne-de-Corcoué, vient d'obtenir la Médaille des Vieux serviteurs, pour ses bons et loyaux services, trente-six ans dans la même place. Toutes nos félicitations et que les jeunes suivent cet exemple du devoir, du dévouement et de capacité !

TRANSPORTS : La Commission des Finances a exonéré de la taxe sur les transports les engrais et les céréales panifiables, les pommes de terre et les fruits.

PRODUCTEURS DE VIANDE : Le Conseil de l'Association des Producteurs de viande vient d'examiner la situation actuelle du marché du bétail bovin et l'avenir de notre élevage. Ses études ont porté sur les méthodes de vente et d'abatage, la réduction des transports pour l'exportation, le traitement de la fièvre aphteuse et l'alimentation du bétail.

LA FIEVRE APHTEUSE semble s'éterniser dans le Plateau Central et dans l'Est. On signale un nouveau foyer à Brasilly, près Vesoul ; un autre à Breuil-sur-Marne (Haute-Marne).

LES PLANTEURS DE BETTERAVES demandent que le droit de douane sur les sucres soit porté de 100 à 150 francs et que le droit de consommation soit diminué de 25 francs.

AU CONGRES DES FRUITS, qui s'est ouvert le 25 octobre à Paris, la Société Nationale d'Horticulture, on y a étudié les moyens d'obtenir une meilleure utilisation de nos fruits, dont une grande partie se perd chaque année. M. de Lestapis a fait l'exposé de l'état de notre production fruitière.

A DIJON aura lieu, du 8 au 14 novembre, une Exposition Nationale d'Agriculture. Cette exposition coïncidera avec la fameuse Foire gastronomique, qui attire tant de gourmets.

MEUNERIE : En 1890, le nombre des moulins s'élevait en France à plus de 75.500. En 1920 il ne subsistait plus que 23.000 moulins. Actuellement, en reste-t-il seulement 20.000 ? C'est la disparition de notre petite et moyenne minoterie, devant le trust international de meunerie. Saurons-nous réagir contre ce trust tout puissant ?

LES MOISSONNEUSES - BATEUSES, se répandent de plus en plus aux Etats-Unis. Plus de la moitié de la récolte des blés durs d'hiver est faite actuellement avec ces machines. Les verrons-nous bientôt dans nos régions ?

PERSEVERANCE DU PECHEUR



Tu es là depuis six heures du matin, il est midi et tu n'as pas pris un poisson ? Si j'en prenais 10 kilos le matin, j'en resterais plus à prendre l'après-midi !

Pour sauver la Terre de France

L'état de malaise dans lequel se trouve l'agriculture sur tous les points du territoire menace de prendre des proportions inquiétantes. Il est grand temps d'y porter remède si l'on veut éviter des complications graves pour la paix publique.

Les dernières élections sénatoriales nous en fournissent l'indiscutable preuve. Dans plusieurs départements, des candidatures purement agricoles se sont manifestées avec éclat, non pas certes avec l'espoir d'une réussite immédiate, mais uniquement pour traduire, disent les intéressés, la volonté des paysans d'obtenir une prochaine amélioration de leur sort.

Ce qui est sûr, c'est qu'elles ont servi de prétexte à une agitation dont les conséquences, sans nous émouvoir, méritent cependant qu'on y porte attention.

Quoi qu'il en soit, il serait bien préférable de supprimer le prétexte ou la raison de ces manifestations bruyantes et stériles.

Pourquoi les agriculteurs sont-ils mécontents ? Leurs associations à caractère exclusivement et sincèrement professionnel ne cessent de le répéter aux pouvoirs publics : aucune des productions, que ce soit le blé, la viande, le lait, le sucre, les pommes de terre ou le vin, ne fournit en ce moment des recettes correspondant aux frais de toutes sortes qu'elles nécessitent et qui n'ont pas cessé de s'accroître.

La baisse qui s'est produite sur ces diverses denrées a été trop brutale, trop profonde, et le plus souvent déterminée par la spéculation, sans que les consommateurs en aient recueilli le bénéfice.

A dire vrai, elle est bien également la conséquence d'une surproduction mondiale et de bons esprits n'ont pas manqué de s'en réjouir, estimant que l'abondance des matières alimentaires devait tout naturellement se traduire par une amélioration des conditions de la vie.

Certes, les paysans, qui sont de gros consommateurs, ne réclament pas des prix de vente extravagants ; ils souhaitent même de pouvoir produire à meilleur compte, mais ils désirent ne pas travailler à perte. Si nous prenons le blé pour exemple, afin de préciser leurs desiderata, ceux-ci s'expriment simplement par l'espoir d'un cours moyen de 160 fr. au quintal qui n'a rien d'excessif et qui correspond tout juste à leur prix de revient.

Ils sont furieux à bon droit du cours actuel de 136 francs imposé par une mauvaise organisation du marché bien plus que par une abondance de la récolte.

Même constatation pour les betteraves à sucre et pour les pommes de terre, dont les cours ont fléchi par suite d'une insuffisante protection douanière ; pour le vin, sur lequel pèse des frais de circulation exagérés.

Cette situation ne peut se prolonger ; elle risquerait de provoquer un découragement profond dans les masses rurales et une accentuation de la désertion des campagnes.

A l'heure où se constitue un nouveau gouvernement, nous croyons utile d'appeler respectueusement l'attention de la haute personnalité qui sera chargée des responsabilités du pouvoir, sur l'urgence nécessaire d'apporter une solution rapide et efficace au problème agricole dans son ensemble.

Par quels moyens ? Il faudra tout d'abord s'efforcer d'apaiser définitivement le conflit, heureusement à son déclin, qui existe entre les populations des villes et des campagnes en affirmant par ces dernières le droit à une rémunération équitable. Ensuite, il sera de toute urgence de modifier notre système de répartition des denrées, d'abaisser les tarifs de transports, de réglementer

rigoureusement les marchés, afin de juguler la spéculation, de supprimer enfin les derniers vestiges des législations de guerre, notamment en ce qui concerne la fabrication des farines et du pain.

Il faudra rectifier notre tarif douanier, de façon à mettre en harmonie la protection accordée à certaines denrées agricoles avec celle consentie aux produits industriels. Un effort immédiat s'impose pour le sucre, quitte à le compenser par une nouvelle réduction du droit de consommation.

Pour l'avenir, dresser un programme de la production, d'organisation des marchés et prendre les dispositions pour sa mise en œuvre rapide. On peut abaisser les prix de revient et rendre plus favorables les conditions de travail des ruraux, en brisant les ententes des fabricants d'engrais, en réduisant les frais extravagants que nécessite le recrutement des ouvriers étrangers, en rendant plus efficace l'action bienfaisante du crédit agricole, en alléguant les charges fiscales qui pèsent sur l'agriculture et sur les matières alimentaires essentielles.

Tout cela pourrait être d'autant plus facilement réalisé que les associations agricoles sont prêtes à apporter un appui sans réserve à un gouvernement audacieux qui se constituera avec la ferme volonté de parfaire notre redressement financier, de poursuivre l'établissement de la paix mondiale, d'appliquer une politique sociale hardie, et qui osera également faire connaître sans réticence dans sa déclaration aux Chambres, son ferme désir de soutenir et de perfectionner la production agricole et de sauver la terre de France qui se meurt.

Marcel DONON, Sénateur du Loiret.

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé à nos adhérents, producteurs de blés de semences, que la ristourne à laquelle ils ont droit ne leur sera payée qu'autant que leurs factures auront été réglées à la caisse du Syndicat et que les dites factures auront été adressées également au Syndicat, où elles seront acquittées.

Avis aux retardataires !!

Commission du Châtaignier

La Commission départementale du châtaignier a prélué à ses opérations pour la campagne 1929-1930, en visitant les pépinières des Etablissements Perrau, Leclerc et Clémot, à Montrevaux.

Elle en a rapporté la meilleure impression et a pu constater que les plants qui lui sont réservés sont très beaux, droits et de bonne venue. Ils seront répartis en trois catégories :

- Plants de 10/20 cm ;
- Plants de 20/40 cm ;
- Plants au-dessus de 40 cm.

D'autre part, la pépinière départementale du Gâvre pourra livrer une vingtaine de mille de plants.

D'ici peu, les prix de cession aux particuliers pourront être indiqués. En vue de lutter contre la maladie de l'encre, qui sévit dans quelques châtaigneraies du département, la Commission s'est également réservée la fourniture de semences tampa du Japon, ainsi que de jeunes plants d'un an de la même espèce. Plants et semences lui seront fournis par les Basses-Pyrénées, à raison de 25 francs le kilo de semences et de 3 francs le plant d'un an.

Les personnes qui voudraient tenter un essai sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible, les quantités offertes étant très limitées.

Un Brin de Causette...



Dans not' pauvre existence, on a ben des misères, des soucis, des chagrins visibles et invisibles — je ne parle point des chagrins du cœur... lorsqu'on a vingt ans ! — mais si qu'on ne prenait point le taureau par ses cornes, si qu'on voulait toujours regarder la vie par le gros bout de la lanterne, on lieu de relâquer du bon côté, on succomberait sous le poids de nos p'tites misères... et sous les feuilles d'impôts du Père Scepteur — vous le connaissez sûrement, ce père-là !

Est-ce à l'occasion du jour des morts ? Est-ce pour du sérieux ou pour plaisanter qu'on m'a envoyé cette lettre ? Naturellement, je ne citerai point de noms, ni les compliments, toujours inutiles.

« Cher Monsieur Jeannot, »
Je vous envoie la présente pour vous remercier de ce que vous avez fait pour moi (?). Vous m'avez tiré de la mort. (Bigre !) Je viens vous dire ma reconnaissance.
Ayant perdu mes deux fils — les deux seuls enfants que j'avais — et venant de perdre ma pauvre femme me voilà quelques mois, j'étais devenu neurasthénique, n'ayant de courage à rien. Le médecin m'avait conseillé de sortir un peu pour me distraire et changer mes idées ; mais comment voulez-vous, et je n'en ai point les moyens avec ma petite ferme. Je vous assure, Monsieur, que ça allait mal, au cours d'une dernière crise j'avais bien résolu d'en finir avec cette triste existence qui ne me donnait plus ni joie, ni consolation d'aucune sorte.

Mes voisins, les qui sont abonnés à votre Syndicat, sont venus plusieurs fois me voir et m'inviter à aller chez eux, pour me remonter le moral et me dire moins seul. C'est là que je me suis mis à lire votre journal, et Mme me lut plusieurs de vos petites causeries, qui nous ont tous déridés.

Vraiment, c'était bien la première fois que..... Je comprends qu'il faut savoir en prendre son parti, refouler son chagrin ; il est bon de temps en temps de se délasser, de relâcher un brin son collier pour voir le côté drôle de la vie.

Je vous remercie, cher Monsieur Jeannot, et si je pouvais vous prouver davantage..... recevez, cher Monsieur, l'assurance, etc... »

Je m'en frotte encore les yeux ! Non, vraiment, ça n'est point le père Jeannot qu'aurait pu couper la corde, ni ranimer un désespéré... j'aurais été chercher les gendarmes ! Conte la neurasthénie, nous avons dans not' pays un remède qu'est souverain, si qu'on n'en fait point abus : c'est un bon coup de blanc (muscadet ou gros plant). Tout ça... ça dépend encore des goûts ! Ma voisine, qu'est une femme ben grassieuse, me disait l'autre soir : « J'aimons ben mieux le noah... le gros plant me donne des aigrettes ! » Aigrettes ou plumes d'autruches, peu importe, pourvu qu'on balaye les papillons noirs, les vilaines idées, qui viennent assombrir notre ciboulot, et si quelque fois le caféard vous reprend, écrivez au père Jeannot... mais ne lui annoncez point une mauvaise nouvelle, car ça ne serait pu rigolo !

MAITRE JEANNOT.

Si vous voulez créer dans votre commune :

- Une Mutuelle Accidents,
- Une Mutuelle Incendie,
- Une Mutuelle Bétail,

Ecrivez-nous, ou venez nous voir au Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes. Notre nouveau service de Mutualité vous donnera satisfaction.

LES ASSURANCES SOCIALES

Faut-il adhérer à notre Société Mutuelle Agricole ?

Telle est la question que l'on nous pose vingt fois par jour depuis que nous avons inséré, dans ce journal, un Bulletin d'adhésion à notre Société Mutuelle Agricole, en consultant aux cultivateurs de s'inscrire avant le 5 Novembre.

Nous répondons tout de suite oui. Si cette date fatidique du 5 Novembre — qui approche à grands pas — constitue une présomption d'affiliation à une société de Secours Mutuels Agricole, pour ceux qui seront inscrits sur les contrôles de la Société, les autres devront être d'autorité inscrits sur les contrôles des Caisses de l'Etat ; si cette date de présomption est prorogée, comme nous l'espérons, il n'en est pas moins vrai que les agriculteurs et en particulier les futurs assujettis obligatoires (tous les salariés et ouvriers agricoles des deux sexes) ont intérêt à adhérer au plus tôt à une société de Secours Mutuels comme la nôtre pour se préserver en vue de la prochaine application de la loi.

De quelle façon les Assurances Sociales seront-elles exactement appliquées à l'Agriculture ? Le dernier projet rectifié sera-t-il voté par le Parlement ? Que sortira-t-il du Ministère de demain ?

Autant de mystères ! Autant de points d'interrogations ! et peut-être, nous autres agriculteurs, avons-nous le droit d'être inquiets sur le sort qui nous sera réservé demain. Quoi qu'il advienne, groupons-nous, unissons-nous pour être prêts à toute éventualité. Inscrivons-nous tous à notre Société Mutuelle Agricole, destinée à se transformer le jour de la mise en vigueur de la loi. Cette inscription n'implique pas forcément l'adhésion aux Assurances Sociales ; notre société n'étant, pour encore qu'une Société de Secours Mutuels, pouvant accueillir tous les agriculteurs des deux sexes, de 14 à 60 ans, syndiqués ou non.

Hésitez-vous à payer la modique cotisation de 2 fr. 50 — non encore exigible — pour vous mettre à couvert ? — Certes, non ! Un autre conseil : N'adhérez qu'à une Société uniquement composée d'agriculteurs. Nos risques ne sont pas les mêmes que dans les autres professions : il ne faut pas payer pour les autres.

R. FAIVRE.

Economisez votre main-d'œuvre !

Si vous n'avez pas de DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS, n'hésitez pas à en commander un.

L'Affaire des Vins de Vallet

HAREL EST CONDAMNÉ A 4 MOIS DE PRISON ET A DES AMENDES SE MONTANT A 200.000 Fr.

Il y a des juges à Nantes. Le sieur Harel et ses complices viennent de s'en rendre compte. Ils s'étaient rendus tristement célèbres. L'opinion des viticulteurs honnêtes avait été révoltée des fraudes et des falsifications dont ils étaient notoirement les auteurs, et du cynisme dont Harel, en particulier, avait fait preuve.

Accusé par de courageux journaux, il n'avait pas hésité à les poursuivre en diffamation ! Jugez un peu. L'« Echo de la Loire », l'« Ouest Eclair », le « Journal d'Agriculture du Centre » (organe de la confédération des vigneronnes) et d'autres, ont été entraînés par lui au prétoire. Ils en sont sortis grandis à nos yeux ; quant au coupable, le jugement du 28 Octobre étale l'estime que l'on peut avoir pour lui.

Dès l'origine de la crise, la Confédération des Vignerons prit la chose au sérieux, comme elle devait le faire. Alertée par de très dignes personnalités de La Chapelle-Hulin et de Vallet, au Congrès de la Fédération, à Nantes, en Mars 1928, elle donna toute son aide au service de la répression des fraudes qui mit la main sur les coupables, et à celui de la Régie qui opéra les poursuites.

L'instruction se poursuivit longue et pleine de difficultés pendant plus d'un an. Grâce à la perspicacité et à la ténacité de M. le Juge d'instruction de Nantes, grâce aux recherches minutieuses faites par l'Inspecteur de la Régie, grâce à la science des laboratoires, on a pu jeter la lumière sur les agissements ténébreux des coupables et dans l'article de l'« Echo de la Loire » du 29 Octobre, que nous reproduisons ci-dessous, vous pouvez lire quel a été le résultat.

Nous devons remercier tous ceux qui ont pris en mains les intérêts des vigneronnes.

La Confédération s'était portée partie civile. Elle a demandé, par son avocat, notre ami M. Linyer, sénateur et maire du Loroux, viticulteur lui-même, des dommages et intérêts. Nous avons obtenu 1.000 fr., et l'insertion dans les quatre journaux de Nantes. Félicitations à notre éminent porte-parole, et aussi à son adjoint, notre avoué, M. Lagrange. Ils ont bien défendu notre cause.

Notre intervention comme « personnalité lésée par les fraudeurs » était équitable. MM. les juges de Nantes l'ont bien compris dès le premier instant.

Le vigneron doit être l'ennemi de la fraude. Elle lui porte un tort considérable. D'abord en augmentant artificiellement le lot des vins dispo-

nibles à vendre, elle en avilit les cours. En offrant au commerce des liquides de mauvaise qualité, elle compromet et le renom d'une région et... la santé des consommateurs.

On se détourne, on se désaffectionne du vin pour ne pas être exposé à absorber de telles mixtures, en généralisant et en disant que tous les vins sont frelatés.

Comment voulez-vous que le vigneron qui toute l'année, par tous les temps, bêche, taille, sulfate, vendange son petit clos puisse lutter pour les prix avec les fraudeurs ? Il parle souvent de baissiers ; il ne trouve plus son compte à travailler, etc... Les premiers coupables de cet état de chose sont ceux qui trichent. Quand nous disons les fraudeurs, nous ne voulons pas seulement parler de ceux qui, comme Harel, mêlent de l'eau et autre chose dans les barriques pour augmenter la quantité, mais aussi de ceux qui trompent le consommateur sur la qualité de la marchandise vendue, de ceux qui vendent pour Muscadet ce qui, en réalité, n'est qu'un coupage de vins à bon marché, pour Bordeaux des vins qui n'en proviennent pas, etc... L'argent qui rentre dans leur poche sort de la nôtre.

Donnant la main aux consommateurs pour qui boire notre vin est une petite joie, la Fédération a le devoir de combattre la fraude, ennemie de la belle, bonne et loyale vigne. Chaque fois qu'il le faudra, elle ne manquera pas de le faire.

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Le Jugement

Le Tribunal condamne Harel à quatre mois d'emprisonnement, et ordonne l'insertion du jugement dans quatre journaux.

Statuant dans l'action de la Régie envers Harel, le Tribunal condamne ce dernier, pour mise en vente de vins mouillés, à 2.000 francs d'amende, aux 2 décimes de cette amende, au paiement du quintuple droit fraudé, soit 129.291 fr. 40, aux deux décimes de ce quintuple droit, soit 32.322 fr. 87.

Le Tribunal prononce la confiscation des 296 hectolitres de vins mouillés saisis par la Régie et estimés 20.000 francs, et dit que Harel devra représenter à la Régie les 28 hectolitres 44 de vins reconnus mouillés, ou en payer la valeur, soit 6.843 fr. 20.

LA RACE CHAROLAISE EN VENDÉE



« MOUTON » et « CHARLOT », bœufs charolais élevés par MM. Joly frères, métayers à la ferme de la Chevrin, commune de la Genétouze (Vendée). Ces bœufs, qui atteignaient le poids de 2150 kilos, ont été vendus 12.000 francs. (Cliché Sematex.)

Le Tribunal condamne conjointement et solidairement Cazalis et Delors, et leur mandataire Harel, à 50 francs d'amende pour transport de vin mouillé, et au paiement du droit de consommation fraudé, soit 23.177 francs; prononce enfin la confiscation des dilutions alcooliques saisies et estimées 20.000 fr.

Statuant sur l'action civile de la Confédération Générale des Vignerons, le Tribunal reçoit celle-ci en son intervention au procès, condamne Harel à payer à la Confédération la somme de 1.000 francs de dommages-intérêts; condamne Harel, Cazalis et Delors, conjointement et solidairement, aux frais exposés par la Régie.

Statuant enfin sur l'affaire Harel et Sourisse, ayant trait aux faux acquis, le Tribunal condamne Harel et Sourisse, conjointement et solidairement :

- 1°) à une amende de 2.000 fr.;
- 2°) aux cinq décimes de cette amende, prononce la confiscation des 117 hectolitres énoncés aux acquis fictifs établis, évalués à 19.750 francs.



ACHATS DE CHEVAUX pour l'Armée

Le Comité d'achat de Remonte de Saint-Jean-d'Angély achètera pendant le mois de Novembre 1929 :

1° Des chevaux de selle, hongres et juments de 4 à 8 ans (nés de 1921 à 1925) en nombre très limité; carrière, officiers, généraux, cuirassiers.

2° Des chevaux de selle, hongres et juments de 3 ans (nés en 1926); carrière, manège, cuirassiers, dragons, artilleurs (tête et troupe).

Jeu 7 : à 9 heures, Le Pellerin, sur le quai; à 11 heures, Saint-Péren-Retz, place de la Mairie; à 15 heures, Pont-Rousseau, devant l'Hôtel du Cheval Blanc.

Vendredi 8 : à 8 h. 30, Ancenis, près de la Gare.

Avis aux éleveurs. — MM. les éleveurs ont tout intérêt à faire inscrire au Comité d'achat de Saint-Jean-d'Angély, les chevaux de 3 ans qu'ils doivent présenter à la Remonte.

Licel en sanglé. — MM. les vendeurs sont priés de nous livrer tout cheval acheté muni d'un licel en sanglé à l'état neuf, avec deux langes en forte corde neuve.

Ferrure. — Le vendeur de tout cheval ayant une ferrure s'éloignant par trop du type réglementaire aura à verser une somme de 8 fr. 50 à 9 fr. 60, suivant l'arme, pour le remplacement de cette ferrure à l'arrivée dans un Corps de troupe, ou dans un Etablissement hippique de transition. Le vendeur sera remboursé de cette somme si le cheval est rendu avant que cette ferrure ait été mise en place.

Timbre de dimension et de quittance. — Les timbres de dimension et d'acquisition apposés sur les factures sont à la charge du vendeur.

Vices rédhibitoires. — Les animaux sont achetés avec les garanties contre les vices rédhibitoires prévus par la loi du 2 août 1884, et, en outre, contre toute affection des yeux, la chrysothridie ou les tares dissimulées au moment de la vente. Lorsqu'un cheval est reconnu atteint, après achat, d'un des vices rédhibitoires ou d'un des défauts visés dans le précédent paragraphe, le vendeur est tenu de le reprendre et de rembourser le prix d'achat et les frais accessoires de la vente (nourriture, transport, etc.). Le vendeur d'un cheval rendu pour vices rédhibitoires n'aura aucun recours contre l'Etat si le cheval, entre l'achat et la restitution, a été castré, porte au sabot une marque au fer chaud, ou si le certificat d'origine a été revêtu de la signature du Président du Comité d'achat et du timbre de l'Etablissement hippique de transition.

Castration. — La vente de tout animal émasculé par un autre moyen que l'ablation des testicules, ne sera définitive que lorsqu'il aura été constaté que toute fonction génésique a disparu.

Achat. — L'achat n'est définitif qu'après la visite du vétérinaire à l'arrivée du cheval à l'Etablissement hippique de transition ou au Corps.

Le Président du Comité d'achat, De LUGUET.

AGRICULTEURS I

pour 8 francs

DE COTISATION ANNUELLE vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE ET BENEFICIEZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE

Essais d'Engrais potassiques par les Offices Agricoles, en 1927

Le ministère de l'Agriculture vient de publier le compte rendu des essais d'engrais potassiques effectués par les Offices agricoles régionaux et départementaux en 1927.

« Depuis plusieurs années, dit le rapporteur, les Offices agricoles départementaux poursuivent des essais dans le but de mettre en évidence l'action des engrais potassiques et de déterminer, avec autant de précision qu'il est possible pour des essais exécutés chez des cultivateurs, les doses optimum de potasse à utiliser pour chaque catégorie de plante, la forme qui convient le mieux selon la nature des sols, l'époque d'épandage la plus favorable, la nécessité d'employer, concurremment avec les engrais potassiques, d'autres éléments comme la chaux. »

« On trouvera consignés plus loin un certain nombre de résultats choisis dans les rapports des départements et qui viennent confirmer ceux qui ont fait l'objet du précédent compte rendu.

PLANTES SARCLÉES

Betteraves. — Après avoir donné et commenté les résultats les plus typiques de champs d'expériences qui font ressortir en faveur des engrais potassiques des excédents de rendements moyens de 7.000 à 10.000 kilos à l'hectare (mais qui s'élevaient parfois à 50.000 kilos) le rapporteur conclut :

« Les doses moyennes d'engrais potassiques susceptibles d'être avantageuses dans la fumure des betteraves sont de : 1.200 kilos de sylvinite ou 800 kilos de chlorure de potassium à l'hectare, venant en complément de la fumure ordinaire; ces chiffres, d'accord avec ceux qui ont été recommandés l'année dernière, sont confirmés par de nombreux résultats. »

Pommes de terre. — Les excédents de rendement dus à la potasse s'élevaient dans quelques cas exceptionnels à 15.000 kilos à l'hectare, mais varient généralement entre 3.000 et 5.000 kilos dans les expériences citées comme représentant une moyenne des multiples essais entrepris et la conclusion du rapporteur est celle-ci :

« Au moins autant que les betteraves, les pommes de terre sont gourmandes de potasse. De remarquables augmentations de rendements ont été obtenues par une application moyenne de 500 kilos de chlorure de potassium ou 1.200 k. de sylvinite riche à l'hectare. »

En plus de l'action engrais de la potasse des influences secondaires se manifestent parfois avec intensité. Elles se traduisent par une plus grande précocité et résistance aux gelées printanières, des tubercules plus gros et plus sains, une plus grande résistance au mildiou et parfois la destruction des vers blancs.

Choux fourragers, topinambours, carottes, rutabagas. — Les expériences moins nombreuses sur ces cultures accusent toutes cependant des excédents de rendements parfois très élevés dus aux engrais potassiques employés aux doses de 500 k. de sylvinite et 300 kilos de chlorure de potassium à l'hectare.

CEREALES

Après avoir donné de multiples résultats d'expériences sur blé, avoine, seigle, orge, méteil avec sylvinite ou chlorure de potassium, le rapporteur conclut :

« L'application des engrais potassiques sur les céréales donne lieu à des augmentations de rendements dont l'ordre de grandeur, sans être aussi sensible que pour les plantes sarclées, est néanmoins particulièrement avantageux. »

« Les excédents obtenus justifient toujours l'emploi de sylvinite à la dose de 600 kilos à l'hectare, en terres bien pourvues en chaux ou de chlorure de potassium à la dose de 200 kilos dans les terres manquant de calcaire. Les influences secondaires mentionnées plus loin viennent encore ajouter aux avantages nombreux procurés par la potasse. »

« Les influences secondaires se manifestèrent dans bien des cas sur la précocité, la santé générale de la plante, sa résistance aux maladies et à la verse, sur la densité du grain et parfois même la hauteur de la paille. »

De plus, lorsqu'il y a semis de prairie artificielle (trèfle, luzerne, lotier) dans la céréale, le développement de la légumineuse est très supérieur lorsqu'il a été fait emploi d'engrais potassiques.

PRAIRIES

Des multiples essais entrepris, le rapporteur tire la conclusion suivante :

« Dans l'ensemble, les essais sur prairies naturelles et artificielles ont toujours donné des résultats intéressants. On peut, sans inconvénient, utiliser sur les prairies jusqu'à 1.200 kilos de sylvinite riche ou la dose correspondante de chlorure de potas-

sium, ce qui permet de compter sur les excédents de rendements d'un foin de meilleure qualité allant de 1.000 à 3.000 kilos dans les prairies naturelles et jusqu'à 5.000 kilos dans les prairies artificielles. L'application de sylvinite, particulièrement, permet très souvent de doubler les rendements en améliorant sensiblement la qualité du foin. Le tout se traduit par un bénéfice net de 200 à 800 francs, pouvant aller jusqu'à 1.000 francs. En outre, une amélioration du bétail. »

Pour obtenir de bons résultats, il est indispensable de joindre à l'engrais potassique une dose équivalente d'engrais phosphatés et des résultats très remarquables ont été obtenus par l'emploi des scories potassiques. Ainsi chez M. Dichamp, à Lavoisade (Puy-de-Dôme), en terrain humide, marécageux, envahi par les joncs et la mousse, l'apport d'un mélange de scories et de sylvinite riche a augmenté la récolte d'un tiers, les joncs ont été détruits et le foin est de meilleure qualité.

VIGNES

Les résultats des essais entrepris en 1927, qui confirment ceux de l'année précédente, permettent au rapporteur de conclure :

« La vigne, comme les plantes sarclées, se trouve particulièrement favorisée par les apports d'engrais potassiques. »

« Les résultats sont particulièrement marqués, non seulement au point de vue des rendements, mais aussi par une amélioration du moût, de la richesse saccharine augmentant le degré alcoolique. »

CULTURES MARAICHÈRES ET FRUITIÈRES

Le rapporteur donne des résultats d'essais entrepris sur oignons, poireaux, scorsonnes, asperges, haricots, choux, salades, fraisiers, cassis, framboises et pommiers; sans permettre de conclure aux excellents effets des engrais potassiques. En plus de la quantité, « les expérimentateurs s'accordent à reconnaître que la potasse amène toujours une amélioration du coloris, de la qualité des fruits et une prolongation de la conservation sur souches et au fruitier. »

J. VALENTIN, Ingénieur-Agronome.



Que servir cette Semaine ?

Soupe ménagère aux navets.

Une botte de navets, quelques pommes de terre, quelques croûtes de pain, sel, poivre, cerfeuil, beurre.

Coupez en tranches des navets ainsi que des pommes de terre, ajoutez quelques croûtes de pain, du sel, du poivre et faites bouillir. Passez à la passoire. Remettez la purée au feu. Au dernier moment, ajoutez du cerfeuil haché. Mettez dans la soupière un petit morceau de beurre. Servez très chaud.

Veau à l'alsacienne. — 750 grammes de veau, deux oignons, un demi-verre de vin blanc, 25 grammes de beurre, 50 grammes de foie de veau, deux anchois, poivre, sel, épices, bouquet.

Chauffez le beurre, faites-y dorer le veau; quand il est à moitié doré, ajoutez les oignons finement émincés; finissez de faire dorer le tout. Ajoutez le vin blanc et autant d'eau. Couvrez, faites bouillir un quart d'heure, placez dans la marmite novicienne environ deux heures ou laissez mijoter une heure sur le coin du fourneau. Au moment de servir, ajoutez les anchois et le foie hachés, au jus et faites cuire quelques minutes.

Carottes catalanes. — Une livre de carotte, huile d'olive, sel, poivre, un peu de sucre, un verre de malaga et jus de viande.

Prenez un plat allant au feu, des carottes coupées en rondelles, de l'huile d'olive, sel, poivre, un peu de sucre, faites cuire à feu vif; lorsque les carottes jaunissent mettez un peu de bouillon ou jus de viande, un peu de malaga. laissez plus bouillir.

Gâteau à l'orange. — Six œufs, 100 grammes de féculé de pommes de terre, 375 grammes de sucre pilé très fin, deux belles oranges ou trois petites, un quart d'amandes douces pilées.

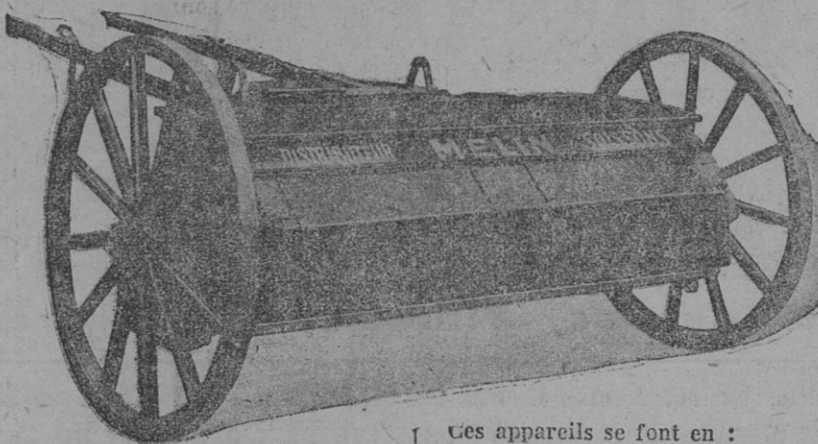
Battez les jaunes avec le sucre pilé; mettez alors une pincée de sel et une cuillerée d'eau-de-vie. Ajoutez ensuite la féculé et travaillez un peu ce mélange. Mélangez enfin les amandes et les oranges râpées entièrement, reste compris. Battez les blancs en neige, et ajoutez-les à la pâte. Faites cuire au four pendant vingt minutes environ.

TANTE FANNY.

Machines Agricoles



Distributeurs d'Engrais



Ces appareils se font en :

1°50.....	2.200 fr.
1°75.....	2.230 fr.
2°.....	2.250 fr.

Remise à nos adhérents et remboursement de transport.

Autres modèles et autres marques. Notices explicatives et références sur demande.

A fond mouvant et à hérisson, commande par engrenages, carters à bain d'huile sur les deux côtés. Tous les organes sont protégés. On peut semer tous les engrais par tous les temps. Modèle le plus simple, le plus léger de traction, le mieux construit. Appareils garantis.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT

Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

Dents de : 13" 15" 17" 19" 21" 23" 25" 27" 29" 31" 33" 35" 37" 39" 41" 43" 45" 47" 49" 51" 53" 55" 57" 59" 61" 63" 65" 67" 69" 71" 73" 75" 77" 79" 81" 83" 85" 87" 89" 91" 93" 95" 97" 99" 101" 103" 105" 107" 109" 111" 113" 115" 117" 119" 121" 123" 125" 127" 129" 131" 133" 135" 137" 139" 141" 143" 145" 147" 149" 151" 153" 155" 157" 159" 161" 163" 165" 167" 169" 171" 173" 175" 177" 179" 181" 183" 185" 187" 189" 191" 193" 195" 197" 199" 201" 203" 205" 207" 209" 211" 213" 215" 217" 219" 221" 223" 225" 227" 229" 231" 233" 235" 237" 239" 241" 243" 245" 247" 249" 251" 253" 255" 257" 259" 261" 263" 265" 267" 269" 271" 273" 275" 277" 279" 281" 283" 285" 287" 289" 291" 293" 295" 297" 299" 301" 303" 305" 307" 309" 311" 313" 315" 317" 319" 321" 323" 325" 327" 329" 331" 333" 335" 337" 339" 341" 343" 345" 347" 349" 351" 353" 355" 357" 359" 361" 363" 365" 367" 369" 371" 373" 375" 377" 379" 381" 383" 385" 387" 389" 391" 393" 395" 397" 399" 401" 403" 405" 407" 409" 411" 413" 415" 417" 419" 421" 423" 425" 427" 429" 431" 433" 435" 437" 439" 441" 443" 445" 447" 449" 451" 453" 455" 457" 459" 461" 463" 465" 467" 469" 471" 473" 475" 477" 479" 481" 483" 485" 487" 489" 491" 493" 495" 497" 499" 501" 503" 505" 507" 509" 511" 513" 515" 517" 519" 521" 523" 525" 527" 529" 531" 533" 535" 537" 539" 541" 543" 545" 547" 549" 551" 553" 555" 557" 559" 561" 563" 565" 567" 569" 571" 573" 575" 577" 579" 581" 583" 585" 587" 589" 591" 593" 595" 597" 599" 601" 603" 605" 607" 609" 611" 613" 615" 617" 619" 621" 623" 625" 627" 629" 631" 633" 635" 637" 639" 641" 643" 645" 647" 649" 651" 653" 655" 657" 659" 661" 663" 665" 667" 669" 671" 673" 675" 677" 679" 681" 683" 685" 687" 689" 691" 693" 695" 697" 699" 701" 703" 705" 707" 709" 711" 713" 715" 717" 719" 721" 723" 725" 727" 729" 731" 733" 735" 737" 739" 741" 743" 745" 747" 749" 751" 753" 755" 757" 759" 761" 763" 765" 767" 769" 771" 773" 775" 777" 779" 781" 783" 785" 787" 789" 791" 793" 795" 797" 799" 801" 803" 805" 807" 809" 811" 813" 815" 817" 819" 821" 823" 825" 827" 829" 831" 833" 835" 837" 839" 841" 843" 845" 847" 849" 851" 853" 855" 857" 859" 861" 863" 865" 867" 869" 871" 873" 875" 877" 879" 881" 883" 885" 887" 889" 891" 893" 895" 897" 899" 901" 903" 905" 907" 909" 911" 913" 915" 917" 919" 921" 923" 925" 927" 929" 931" 933" 935" 937" 939" 941" 943" 945" 947" 949" 951" 953" 955" 957" 959" 961" 963" 965" 967" 969" 971" 973" 975" 977" 979" 981" 983" 985" 987" 989" 991" 993" 995" 997" 999" 1001" 1003" 1005" 1007" 1009" 1011" 1013" 1015" 1017" 1019" 1021" 1023" 1025" 1027" 1029" 1031" 1033" 1035" 1037" 1039" 1041" 1043" 1045" 1047" 1049" 1051" 1053" 1055" 1057" 1059" 1061" 1063" 1065" 1067" 1069" 1071" 1073" 1075" 1077" 1079" 1081" 1083" 1085" 1087" 1089" 1091" 1093" 1095" 1097" 1099" 1101" 1103" 1105" 1107" 1109" 1111" 1113" 1115" 1117" 1119" 1121" 1123" 1125" 1127" 1129" 1131" 1133" 1135" 1137" 1139" 1141" 1143" 1145" 1147" 1149" 1151" 1153" 1155" 1157" 1159" 1161" 1163" 1165" 1167" 1169" 1171" 1173" 1175" 1177" 1179" 1181" 1183" 1185" 1187" 1189" 1191" 1193" 1195" 1197" 1199" 1201" 1203" 1205" 1207" 1209" 1211" 1213" 1215" 1217" 1219" 1221" 1223" 1225" 1227" 1229" 1231" 1233" 1235" 1237" 1239" 1241" 1243" 1245" 1247" 1249" 1251" 1253" 1255" 1257" 1259" 1261" 1263" 1265" 1267" 1269" 1271" 1273" 1275" 1277" 1279" 1281" 1283" 1285" 1287" 1289" 1291" 1293" 1295" 1297" 1299" 1301" 1303" 1305" 1307" 1309" 1311" 1313" 1315" 1317" 1319" 1321" 1323" 1325" 1327" 1329" 1331" 1333" 1335" 1337" 1339" 1341" 1343" 1345" 1347" 1349" 1351" 1353" 1355" 1357" 1359" 1361" 1363" 1365" 1367" 1369" 1371" 1373" 1375" 1377" 1379" 1381" 1383" 1385" 1387" 1389" 1391" 1393" 1395" 1397" 1399" 1401" 1403" 1405" 1407" 1409" 1411" 1413" 1415" 1417" 1419" 1421" 1423" 1425" 1427" 1429" 1431" 1433" 1435" 1437" 1439" 1441" 1443" 1445" 1447" 1449" 1451" 1453" 1455" 1457" 1459" 1461" 1463" 1465" 1467" 1469" 1471" 1473" 1475" 1477" 1479" 1481" 1483" 1485" 1487" 1489" 1491" 1493" 1495" 1497" 1499" 1501" 1503" 1505" 1507" 1509" 1511" 1513" 1515" 1517" 1519" 1521" 1523" 1525" 1527" 1529" 1531" 1533" 1535" 1537" 1539" 1541" 1543" 1545" 1547" 1549" 1551" 1553" 1555" 1557" 1559" 1561" 1563" 1565" 1567" 1569" 1571" 1573" 1575" 1577" 1579" 1581" 1583" 1585" 1587" 1589" 1591" 1593" 1595" 1597" 1599" 1601" 1603" 1605" 1607" 1609" 1611" 1613" 1615" 1617" 1619" 1621" 1623" 1625" 1627" 1629" 1631" 1633" 1635" 1637" 1639" 1641" 1643" 1645" 1647" 1649" 1651" 1653" 1655" 1657" 1659" 1661" 1663" 1665" 1667" 1669" 1671" 1673" 1675" 1677" 1679" 1681" 1683" 1685" 1687" 1689" 1691" 1693" 1695" 1697" 1699" 1701" 1703" 1705" 1707" 1709" 1711" 1713" 1715" 1717" 1719" 1721" 1723" 1725" 1727" 1729" 1731" 1733" 1735" 1737" 1739" 1741" 1743" 1745" 1747" 1749" 1751" 1753" 1755" 1757" 1759" 1761" 1763" 1765" 1767" 1769" 1771" 1773" 1775" 1777" 1779" 1781" 1783" 1785" 1787" 1789" 1791" 1793" 1795" 1797" 1799" 1801" 1803" 1805" 1807" 1809" 1811" 1813" 1815" 1817" 1819" 1821" 1823" 1825" 1827" 1829" 1831" 1833" 1835" 1837" 1839" 1841" 1843" 1845" 1847" 1849" 1851" 1853" 1855" 1857" 1859" 1861" 1863" 1865" 1867" 1869" 1871" 1873" 1875" 1877" 1879" 1881" 1883" 1885" 1887" 1889" 1891" 1893" 1895" 1897" 1899" 1901" 1903" 1905" 1907" 1909" 1911" 1913" 1915" 1917" 1919" 1921" 1923" 1925" 1927" 1929" 1931" 1933" 1935" 1937" 1939" 1941" 1943" 1945" 1947" 1949" 1951" 1953" 1955" 1957" 1959" 1961" 1963" 1965" 1967" 1969" 1971" 1973" 1975" 1977" 1979" 1981" 1983" 1985" 1987" 1989" 1991" 1993" 1995" 1997" 1999" 2001" 2003" 2005" 2007" 2009" 2011" 2013" 2015" 2017" 2019" 2021" 2023" 2025" 2027" 2029" 2031" 2033" 2035" 2037" 2039" 2041" 2043" 2045" 2047" 2049" 2051" 2053" 2055" 2057" 2059" 2061" 2063" 2065" 2067" 2069" 2071" 2073" 2075" 2077" 2079" 2081" 2083" 2085" 2087" 2089" 2091" 2093" 2095" 2097" 2099" 2101" 2103" 2105" 2107" 2109" 2111" 2113" 2115" 2117" 2119" 2121" 2123" 2125" 2127" 2129" 2131" 2133" 2135" 2137" 2139" 2141" 2143" 2145" 2147" 2149" 2151" 2153" 2155" 2157" 2159" 2161" 2163" 2165" 2167" 2169" 2171" 2173" 2175" 2177" 2179" 2181" 2183" 2185" 2187" 2189" 2191" 2193" 2195" 2197" 2199" 2201" 2203" 2205" 2207" 2209" 2211" 2213" 2215" 2217" 2219" 2221" 2223" 2225" 2227" 2229" 2231" 2233" 2235" 2237" 2239" 2241" 2243" 2245" 2247" 2249" 2251" 2253" 2255" 2

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 28 Octobre

Table with columns: ANIMAUX, Arrivés, Invendus, COURS OFFICIELS du kilo, viande nette, PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.



De la Pitié en Élevage

Beaucoup de petits élevages sont dirigés par des femmes. Elles ont le cœur sensible, ce qui est fort louable, mais ce qui peut faire commettre des fautes lorsque la sensibilité n'est pas réfrénée par le bon sens et la raison.

Dans une nichée, vous remarquez un lapin malingre, contrefait ou qui vient mal, tuez-le immédiatement. Les éleveurs se récrient : « Pauvre petite bête. » C'est une tâche cruelle, mais c'est en supprimant de cette manière, dès leur naissance, les enfants bossus ou contrefaits que les Spartiates avaient réussi à créer une race d'hommes d'une robustesse remarquable.

Préjudice causé à l'Élevage bovin par les Gestations trop précoces

Il est de pratique courante, en notre région, de livrer au taureau, dès l'âge de 12 à 15 mois, les jeunes femelles bossues; beaucoup de génisses se trouvent ainsi mètre bas vers l'âge de deux ans; un certain nombre possèdent même encore, au moment du part, toutes leurs incisives de lait.

Les conséquences d'une telle pratique sont fâcheuses à tous les points de vue. Des accidents nombreux se produisent à l'occasion de ce premier vêlage; le bassin, encore insuffisamment développé, ne permet que très difficilement le passage d'un veau souvent volumineux; il faut exercer des tractions brutales qui, fréquemment, entraînent la mort du produit; il arrive que des jeunes vaches ne peuvent se relever à la suite du vêlage et restent plus ou moins longtemps sur la litière; quelques-unes succombent; d'autres sont envoyées à petit prix à la boucherie, parce que le vêlage a été jugé impossible ou bien en raison de ce que la bête n'arrive pas à se relever.

lette, de son bassin; la nourriture est moins abondante, moins riche, surtout à certaines époques; le fœtus reste toujours plus petit, plus maigre.

L'homme a, par la domestication, modifié les conditions physiques et alimentaires de la vie des animaux qui sont plus nourris avec peu d'exercice; il est nécessaire qu'il modifie et règle aussi ce qui concerne la reproduction. Des propriétaires allèguent qu'il existe une impossibilité pratique, génisses et taureau étant envoyés ensemble au pâturage; dans les grands pays d'élevage, où l'on s'attache à produire du beau bétail, on trouve couramment des vaches allant pour la première fois à trois et quatre ans; les difficultés pour séparer le taureau des génisses sont les mêmes; pourquoi ne pourrait-on pas en notre région arriver à prendre des précautions identiques? On le fait bien en général pour les agnelles qu'on se garde de livrer au bélier dès la première année.

La vérité, c'est qu'une bête aller vite et obtenir qu'une bête donne un rapport le plus tôt possible, sans rechercher s'il n'y aurait pas intérêt à patienter seulement une année. Pour résumer ce court exposé, il y a donc lieu de conseiller fermement aux éleveurs de ne commencer à faire saillir leurs génisses qu'à partir du moment où elles portent deux dents de remplacement (deux ans environ). On pourrait aussi, quand la chose est possible, faire reproduire la première fois les génisses avec un taureau parthenais ou limousin, les veaux de ces deux races étant généralement plus petits à leur naissance que chez les autres races; s'il y avait croisement, ce premier saut sans inconvénient, car il n'est pas indiqué d'élever le produit d'une primipare.

Quant aux producteurs de lait, aux acheteurs de vaches en général, ils devraient adopter la règle absolue de n'acheter comme femelles prêtes à vêler que des bêtes possédant au moins quatre dents de remplacement (trois ans environ au moins).

J. LEGRAND, Vétérinaire à Poitiers, Ingénieur agricole.

UN BON VALET DE FERME

N'est-ce pas ce que vous cherchez? Vous le désirez robuste, consciencieux, fidèle, travailleur, économe, etc... Il n'en existe qu'un : c'est le moteur électrique. Demandez tous renseignements et même des essais gratuits à votre électricien ou à votre Secteur, la SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ, 23, rue de Strasbourg, à Nantes, ou à CHOLEY, ANGENIS, SAINTÉ-PAZANNE, à l'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA BASSE-LOIRE, 23, rue du Croisic, à SAINT-NAZAIRE.

COFFRES-FORTS BAUCHE

53, rue de Richelieu à PARIS. Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES.

sur leur santé, leur robustesse, leur rusticité. Comprenez bien que la première chose à faire est de supprimer les malingres dès leur apparition. Tuez-les sans aucune pitié, ou plutôt avec une pitié raisonnée qui vous fera choisir le mode d'exécution le plus prompt et le moins cruel pour eux... pas pour vous.

J. TISSEAU, Elevage du Petit-Moslin, Ancenis (L.-L.).

Con tiela HERNIE

et les AFFECTIONS de l'ABDOMEN chez l'Homme et la Femme

Il faut adopter immédiatement un des nouveaux Appareils brevetés ou une des merveilleuses Ceintures de A. CLAVÉRIE, le grand Spécialiste de Paris, reconnus comme sans égale par deux millions (5.000.000) de personnes et par 8.000 Docteurs-médecins.

La réputation mondiale qui entoure depuis quarante ans le nom de A. CLAVÉRIE, n'est pas le résultat de réclames tapageuses; elle est due à la reconnaissance des innombrables malades qui ont retrouvé le bien-être, la force et la santé, grâce aux admirables Appareils, vraiment modernes et scientifiques, dont il fut l'inventeur, et grâce aussi à la manière toute spéciale dont ces Appareils sont établis et appliqués.

En effet, ce n'est qu'après un examen méticuleux pratiqué suivant des méthodes toutes personnelles, sans cesse adaptées aux plus récents enseignements de la science, et après une étude approfondie de chaque cas que le modèle de l'Appareil nécessaire, sa contenance, sa force, sa forme et tous ses détails sont choisis et arrêtés.

Notez aussi que l'Éminent Spécialiste qui se consacre à vous passe tous les mois dans votre ville et, de plus, qu'il est continuellement dans votre région, de sorte qu'en cas de besoin vous pouvez le voir facilement.

C'est pour ces raisons, entre autres, ajoutées aux qualités absolument incomparables des Appareils et des Ceintures de A. CLAVÉRIE que les résultats obtenus chaque jour, dans les cas les plus graves et même désespérés, combient d'étonnement et de joie les nombreux malades qui en bénéficient.

Ainsi, les personnes perspicaces iront-elles lors de son prochain passage, voir l'Éminent Spécialiste des Établissements A. CLAVÉRIE, parce qu'elles trouveront auprès de lui, avec les conseils les plus compétents, les plus cordiaux et les plus sincères, le maximum de garanties pour le rétablissement définitif de leur santé.

NANTES, tous les jours, sauf le dimanche, à la Succursale des Établissements A. CLAVÉRIE, 8, rue Crébillon.

Un Éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à : Châteaubriant, mercredi 13 novembre, Hôtel du Commerce.

Ancenis, jeudi 14, Hôtel des Voyageurs. Saint-Nazaire, vendredi 15, Hôtel des Messageries (rue Villot-Marlin).

CEINTURES PERFECTIONNÉES contre les Affections de la matrice et de l'utérus, Rein mobile, Pilon abdominal, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

MODELES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS des Établissements A. CLAVÉRIE, 231 faubourg Saint-Martin, PARIS.

Offres et Demandes

Écrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents, 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authentiquement garantie. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hybrides divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah. S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vignerons à visiter ses pépinières.

187. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties.

S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

208. — A vendre, belle ferme d'environ 20 hectares. S'adresser à M. Grimault, notaire à Chalonnes-sur-Loire.

209. — A vendre, taureau flamand 10 mois, conviendrait pour croisement Maine-Anjou, pour augmenter les qualités laitières.

S'adresser à M. Fairand, éleveur à Cordemais.

210. — A vendre, plants d'asperges « Grosse d'Argenteuil », hâtive et productive. Prix réduits.

S'adresser à M. Chapeau père, Bellevue, Sainte-Luce.

211. — A vendre, prix très modéré, camionnette 10 CV, marche excellente.

212. — A louer pour la Toussaint 1930, ferme d'environ 14 hectares. S'adresser à M. Maurice Garnier, Château de la Mercedière, Le Pallet.

213. — A vendre, au Clouët, commune de Vertou, 1 maison 4 pièces avec jardin de 400 mètres, plus 15 ares de vigne et 20 ares de terre et taillis. Remise, cellier, pressoir, buanderie, etc... S'adresser à M. Favreau, expert à Pont-Rousseau.

DEMANDES

94. — Ménage sans enfant demandeur de place jardinier (4 branches) ou cultivateur vigneron, femme basse-cour.

HERNIE CHUTES DE LA MATRICE CL.IG MÉDECINE CHIRURGIE DÉPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA MÉTHODE LEROY

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore le vulgaire bandage PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant, un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste a toujours raison de cette infirmité GRAVE et TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. RETIF François, à la Ridelet, commune d'Erbray.

M. PENCOUTEAU, à la Viellerie de Saint-Joseph.

M. PIPAUD Henri, au Pont-Béranger de Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Mme BOSSIS, au Pommiar, par Legé. M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).

M. PINEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.

M. CHAMARD L., au Pallet (L.-I.). Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glain (Loire-Inférieure).

M. BELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).

Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEIL, M. LEROY, ayant son Cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Faites donc appel aux conseils délaissés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 à 11 h. et de 2 h. à 4 h., dimanche matin de 9 h. à 11 h. en son cabinet, 8, rue J.-J.-Rousseau.

Nozay, lundi 4, Hôtel du Pélican. Blain, mardi 5, Hôtel du Vieux-Chêne. Châteaubriant, mercredi 6, Hôtel de la Gare.

Ancenis, jeudi 7, Hôtel des Voyageurs. Sainte-Pazanne, vendredi 8, Hôtel du Cheval-Blanc.

Nort, lundi 11, Hôtel de Bretagne. Geneston, mercredi 13, Hôtel Penand. St-Philbert-de-Grandlieu, jeudi 14, Hôtel Denis.

Clisson, vendredi 15, Hôtel de la Gare. Pont-Rousseau, lundi 18, Hôtel Bontempy. Legé, mardi 19, Hôtel du Cheval-Blanc. Gnerande, mercredi 20, Hôtel de France. Pornic, jeudi 21, Hôtel Continental.

Saint-Nazaire, vendredi 22, Hôtel de France. Vallet, mardi 26, Hôtel Guindon. Machecoul, mercredi 27, Hôtel de la Bicyclette.

Plessac, jeudi 28, Hôtel Bertrand. Paimbeuf, vendredi 29, Hôtel St-Julien.

LEROY, Spécialiste herniaire 8, Rue J.-J.-Rousseau, Nantes Madame LEROY reçoit les Dames

Bâches Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie!

Double couture, coins renforcés, ceintures en cuir tous les mètres, 1^{me} de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné : Jute : vert gras ou vert enduit 12 80 Lin et Jute : vert gras..... 14 50

— N° 1 vert gras ou cachou..... 17 25 — N° 2 vert gras..... 18 50 — N° 3 vert gras, cachou ou enduit..... 19 90

— N° 4 vert gras..... 21 35 — N° 1 vert enduit..... 17 80 — N° 2 vert gras, enduit ou cachou..... 19 90

— N° 3 vert gras..... 21 70 — N° 4 vert gras ou cachou..... 22 > Passer les commandes au Syndicat Central.

NOS MERCURIALES

Nantes, le 1^{er} Novembre, Grains et Farines

Prix à la production: Blé en disponible..... 130 Avoines grises ou noires... 94 Avoines bigarrées nouv.... 86

Sarrasin..... 102 Orge..... 95 Son..... 65 Seigle..... 86

Mais Maroc Indo-Chine... 109 Mais Plata..... 110

Fourrages On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée..... 350 à 355 Paille de blé pressée..... 355 à 360 Paille d'avoine bottelée... 325 à 330

Paille d'avoine pressée... 335 à 340 Légumes et Primeurs (Voir notre dernier Bulletin)

Cours des Vins Muscadet..... 25 à 525 Gros-Plant..... 30 à 275

Noah..... 120 à 150 Noah, le degré alcool..... 7 50 Poire..... 7 50

ACHÉTEZ - VOS BÉTAILS - ARTISAN - CAVE - TONNELLERIE ET VITICULTURE - Emile Boullery 7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES Téléphone 433 01 - R. C. Nantes 12.279

Cours du Bétail Syndicat de la Boucherie Cours du 25 octobre

BOEUFs : 14. — Morts, le demi-kilo : devant, 4,50; derrière, 5,50.

VEAUX : 462. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7,25 à 8,25; 2^e qualité, 5,75 à 6,75.

MOULTONS : 226. — Le demi-kilo : 8,75 à 9,75.

MARCHE AUX VEAUX Syndicat des Éleveurs et Expéditeurs

Entrés hier, 98. Entrés ce jour, 364. Cours le plus haut, 6,50; cours le plus bas, 4,50; moyenne, 5,50.

Pommes de Terre Nozay, 28 octobre : 18 à 20 fr. les 100 kilos. — Mayenne, 30 à 32 fr. — Questembert, 28 à 30 fr. — Rostrenen, 32 à 38 fr. — Auray, 24 à 36 fr. — Lamballe, 23 à 25. — Vitré, 45 fr. — Sablé, 22 à 25. — Moncontour, 25 à 30 fr. — Baad, 26 à 28.

Pommes à Cidre Neus cotons..... 385 à 390 Nozay, 28 octobre : 340 à 350 fr. les 1.000 kgs. — Lamballe, 340 fr. — Vitré, 340 à 350 fr. — Saint-James, 320 à 330 fr. — Baud, 550 à 550 (cours élevés en raison du déficit dans la contrée). — Sablé, 400 fr. — Mayenne, 360 à 400 fr. — Questembert, 350 à 380 fr. — Craon, 340 à 350. — Moncontour, 420 à 425. — La Ferté-Bernard, 315 à 335. — Marolles-les-Braux, 290 à 300 fr.

Sulfate de Cuivre Nous cotons, sauf variations et jusqu'à épuisement du stock, le sulfate de cuivre comme suit :

Pour livraison novembre..... 330 >> — décembre..... 333 >> les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à l'usine.

Majoration de 3 francs par 100 kil. pour livraison en sacs de 50 kilos.

J'ai conservé mes goûts un peu sauvages, réponit le comte. Nous allons acheter une terre dans un coin bien éloigné de votre belle Provence. Nous y vivrons entre nous.

— J'élèverai les enfants, dit le brigadier, et ils s'amuseront à me tirer les moustaches... quand elles seront repoussées, bien entendu.

— Un mot encore sur un triste sujet. Savone et Vitelli ?

— Les deux avaient rendu facile la révision du procès. Mon père est libre depuis ce matin, et les deux Piémontais sont allés à Toulon prendre la place de l'innocent.

— Eh ! quoi, pour de tels crimes... ?

— Vous les eussiez condamnés à mort... eux aussi ? fit Marthe avec un doux et triste sourire. Ne voulez-vous donc pas laissez, aux coupables le temps de se réconcilier avec leur conscience ?

— Monsieur le comte, m'écriai-je, Dieu vous a donné la meilleure et la plus sainte des femmes !

— Je le sais, réponit simplement M. de Fosseuse, qui baissa avec respect la main de Marthe.

La ! reprit mon ami Pierre ; trouves-tu encore que mon histoire n'a pas de dénouement ?

FIN

MARTHE VERDIER

par Charles WAHLUT

— Promettez-moi que vous n'allez pas ricaner d'une pauvre folle.

— Quelle idée ! — Le prometiez-vous ?

— Oui, certes. — Eh bien, je ne sais quel pressentiment m'a traversé l'esprit. Il me semble que je touche à un grand événement qui changera ma vie.

— Voulez-vous donc en changer ? Marthe, n'êtes-vous pas heureuse ?

— Je devrais l'être, Henri, et pourtant... — Parlez !

— Mon père n'est pas venu. Je n'avais pas achevé ces mots, que j'entendis à ma gauche un léger bruit dans les branches; un coup de feu retentit, une balle siffla à mon oreille. Le comte s'était jeté entre le bois et moi. En même temps :

— Corpo di Cristo ! fit une voix dans l'ombre.

— Marthe ! vous n'êtes pas blessée ?

— Non ! mais cette voix ! cette voix !

Les Brésiliens, qui étaient restés de quelques pas en arrière, accouraient. Mina et le brigadier faisaient volte-face et revenaient vers nous.

— Marthe ! avez-vous entendu ? fit le brigadier, dont les traits étaient bouleversés.

— Qui l'a tiré ? ce sont eux ! — Qui eux ? demanda le comte, qui dut croire que je devenais folle.

Personne ne lui répondit. Le brigadier, descendu de cheval, venait d'escalader le talus de la route et de disparaître dans le bois. Les Brésiliens, surpris par cette brusque attaque, se groupaient autour de nous.

— Ce n'est qu'un instant ! dit l'un d'eux. Mais le bois n'a pas cent pas de profondeur. Si vous le voulez,

nous allons le tourner et prendre les brigands entre deux feux.

— Allez, fit le comte, Mina et moi nous garderons la route.

Les Brésiliens s'ébranlèrent et partirent au galop.

Quelques minutes s'écoulèrent encore, qui me parurent longues comme des siècles. Puis, de nouveau un bruit de branches cassées, et presque aussitôt deux hommes dévalèrent du talus et roulaient à nos pieds.

— Tenez ferme ! ne les lâchez pas ! cria le brigadier, qui dégringola à son tour, au risque de se rompre les os. Ah ! les gueux ! Voilà trois mille lieues qu'ils me font faire, je n'ai pas envie de recommencer.

Comprenez-vous ? Ils sont là, devant moi, à mes pieds, impuissants et domptés, ces hommes que je hais, ces hommes que j'ai crus morts ! Enfin ! il y a une justice au ciel !

A cette pensée, je poussai un cri de joie sauvage.

Le comte tourna la tête et fit un mouvement vers moi.

— Non ! non ! Henri, ne bougez pas ! ne venez pas ! c'est moi qui vais à vous.

Et je m'élançai vers lui et je saisis le bras de Julio, qui cherchait à ra-

masser son poignard, tombé pendant la lutte, et, à nous deux, nous maîtrisâmes ses efforts désespérés.

Mina et le brigadier avaient eu plus facilement raison d'Alexandros, qui, presque égaré par les mains nerveuses du nègre, râlait et touffait.

Du côté des Brésiliens revenaient. En un instant les Piémontais furent solidement garrottés et jetés sur la croupe d'un cheval.

— Oh ! oh ! fit le « subdelegado », ce sont les deux brigands que je cherche depuis un mois. Leur compte est bon.

— Pardonnez-moi, señor, dis-je, ces hommes m'appartiennent.

— Hein ?

— Ces hommes ont commis un crime en France.

— Et voici l'ordre d'extradition, ajouta Henri, qui avait enfin compris et qui tendit au chef de la police un papier aux armes de la légation brésilienne.

— Nous éclaircirons cela plus tard, dit le subdelegado. En attendant, señores, en route. On nous attend à Diamantina.

Je passai en ce moment auprès d'Alexandros, qui venait de reprendre ses sens. Il me reconnut. Un tremblement nerveux agita tout son corps.

— L'enfant ! murmura-t-il. Julio, je te l'avais bien dit que l'enfant nous porterait malheur.

— Que vous dirai-je de plus ? Le but de mon voyage était atteint. Nous n'eûmes pas de peine à faire reconnaître par les autorités de la ville l'identité des coupables, qui entrèrent eux-mêmes dans la voie des aveux, et, le lendemain, nous partions pour Rio avec un convoi de mineurs.

Nous voici arrivés. Mais, hélas ! de formalités encore, qui nous retiendront un mois peut-être. La justice brésilienne refuse de laisser embarquer les Piémontais. Heureusement Henri vient de voir le ministre de France qui lui a promis son appui. Je vous envoie toujours mon manuscrit, qui vous apprendra et les épreuves du passé et l'immense joie du présent. Mais un mois ! s'écrie donc ! Il y a si longtemps que je n'ai embrassé mon père !

CHAPITRE XVI Epilogue

— Ici finit le manuscrit de Marthe Verdier, dit mon ami Pierre, quand il fut arrivé au bas du dernier feuillet.

— Comment ! m'écriai-je. Mais elle n'a pas de dénouement, ton histoire.

— Attends un peu, que diable ! Trois mois après l'époque où j'avais reçu la lettre de Marthe, un soir, on m'annonçait que des étrangers demandaient à me parler.

Je me levai pour les recevoir et

je vis entrer un beau grand vieillard, dont les traits pâlis et fatigués accusaient les cruelles souffrances.

Derrière lui une jeune femme vêtue avec une charmante simplicité et dominant le bras à un cavalier d'une rare élégance. Puis une maigre et roide figure, boutonnie jusqu'au menton dans une longue redingote d'une coupe militaire. Enfin une espèce de Goliath négre assez embarrassé dans ses vêtements à l'européenne.

— Marthe Verdier ! m'écriai-je. — La comtesse de Fosseuse, si vous le voulez bien, fit le jeune homme en me présentant sa femme.

— Mon mari, Henri, dit Marthe ; et mon père, ajouta-t-elle en désignant le vieillard. Quand à notre vieil ami le brigadier, vous le connaissez ; et notre nouvel ami, Mina, vous l'avez deviné, n'est-ce pas ?

— Notre première visite a été pour vous, monsieur, reprit le comte, car c'est à vous que nous devons la vie de Jacques Verdier.

— Sa vie peut-être, mais sa liberté, son honneur ?

— Oh ! ceci est différent, fit M. de Fosseuse en adressant à sa jeune femme un regard d'amour et d'admiration profonde.

Marthe rougit.

—



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent pas à nous consulter.

RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 185 »
Riz Saigon Importation N° 2. manque
Issues de riz. 112 »
Farine de Manioc. 150 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay. 152 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins. 150 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay. 152 »
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :
par 500 k. minimum. 145 »
par 100 k. 155 »
Coprah en farine. 161 »
Arachides raffinée :
en farine, ext. bl. Bordeaux 182 »
en farine, blancs. 173 »
Farine de maïs. 129 »
Maïs pour volailles. 140 »
Sorgho logé dép. Nantes. 128 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs.

15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles 130 »
Grandes Pondeuses. 136 »
Farine de viande. 191 »
Poudre d'os alimentaire. 94 »
Farine d'os alimentaire. 39 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provende bret. p° volailles. 135 »
— nantaise p° lapins. 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses. 96 »
Son mélassé Say, 50 %... 113 »
Paille mélassée Say, 50 %... 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Arènes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasses. 119 »
Aliment « Le Picotin », pour
chevaux de campagne (succédané,
avoine tourteaux) 125 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :
pour vaches laitières. 134 »
p° engraissement d. bœufs 138 »
p° veaux (le sac de 5 k.). 14 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 88 »
— « Sucraff » N° 2... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :
p° engraissement des porcs 139 »
pour porcelets et truies... 192 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

NOTRE COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50
le litre franco, verre facturé 1 fr.
et repris au même prix.
Extra « La Délicieuse », 10 k., 95 fr.
franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc
extra, 72 % d'huile, garanti
pur. 405 fr.
Savon blanc, G.H.B., 72 %
matières utiles. 385 »
Savon blanc extra siliaté... 335 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos
par caisse de 50 kilos, en barres ou
en morceaux de 500 grammes.

Savons Mous

Diaphane supérieur. 330 335 340
Extra pur. 285 290 295
Diaphane. 215 220 230
Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Charbons

Gailllette « Cardiff » moyenne 395 fr.
— petite. 415 »
Braisette. 345 »
Boulets. 295 »
Doublets. 325 »
Anthracite 1° choix :
Moyenne gailllette. 515 »
Petite gailllette. 535 »
Braisette. 415 »
Livraison à domicile, à Nantes, par
500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande
de 1.000 k., 10 fr. pour 2.000 k.
et 15 fr. pour 5.000 k. livrés en une
seule fois.
Par wagon, au départ de Nantes,
nous cotons les prix suivants :

Briquelettes. 195 fr.
Moyenne gailllette. 310 »
Petite gailllette. 330 »
Braisette. 245 »
Boulets. 210 »
Doublets. 225 »
Ces prix s'entendent aux 1.000 kilo-
ns en vrac. Pour livraisons en sacs
sur wagon, majoration de 15 francs
par tonne, sacs à retourner franco
des réception à la marchandise. Sur
tous ces charbons, nous accorderons
une remise spéciale à nos adhérents.
Nous consulter.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons
de 50 litres. 220 fr.
Essence poids lourd, bidons
de 50 litres. 231 »
Essence Tourisme, bidons de
50 litres. 241 »
Pétrole blanc cristal en cais-
ses. 123 fr.
Essence poids lourd. 121 »
Essence Tourisme. 122 »

Les emballages facturés sont repris
au même prix s'ils sont en bon état.
Remise spéciale importante à nos
adhérents. Nous consulter.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN
Grosse chaux en belles pier-
res blanches. 95 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon
Clamptocé et par 3.000 kilos mini-
mum.
Chaux blutée pour amende-
ments. 115 »
Fleur de chaux blutée pour
vigne. 125 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de
35 kilos facturés et repris au même

prix si rendus dans le délai de 3
mois.

La chaux blutée peut être livrée
en sacs papier « Kraft » à 3 épais-
seurs, très résistants, pouvant con-
tenir 45 kilos de chaux.
Ce nouveau logement comportera
une majoration de 25 francs par ton-
ne, soit 140 fr. les 1000 kilos de
chaux blutée pour amendement.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Beuf. — Le demi-kilo : 1re catégorie,
1,25 à 1,075 ; 2e catégorie, 2 à 4,50 ;
3e catégorie, 1 à 2 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie,
5 à 8,25 ; 2e catégorie, 4 à 7,25 ; 3e ca-
tégorie, 2,50 à 4 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re caté-
gorie, 7,50 à 11 fr. ; 2e catégorie, 6 à
10 fr. ; 3e catégorie, 3,50 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,55 à 8,90.
Beurre. — Le demi-kilo : 11 à 12,50.
Œufs. — La douzaine : 9,75 à 10 fr.

SAVENAY

Froment rouge, les 100 kilos, 126 fr. ;
avoine, 95 fr. ; blé noir, 100 fr. ; seigle,
1,25 à 1,075 ; foin, les 500 kilos,
240 fr. ; paille, 130 fr. ; poulets, la cou-
ple, 25 à 40 fr., suivant grosseur ; per-
drix, 9 à 10 fr. ; lièvres, la livre, 4,25 ;
lapins de garenne, la pièce, 7 à 10 fr. ;
œufs, la douzaine, 9 à 10 fr. ; beurre,
la livre, 9 à 10 fr. ; veaux gras, le kilo
sur pied, 4 à 4,50 ; vaches grasses, 3
à 3,75 ; veaux, 6 à 6,50 ; agneaux, 5,25
à 7,25 ; porcs, 8 à 8,25.

NOZAY

Blé, 125 à 130 fr. ; sarrasin, 94 à 95 fr. ;
avoine, 89 à 90 fr. ; seigle, 89 à 90 fr. ;
orge mouture, 94 à 95 fr. ; son, 80 fr. ;
Foin, les 500 kilos, 220 à 230 fr. ;
paille de Froment pressée, 170 à 175 fr. ;
Beurre, le kilo, en gros 18 à 18,25, en
détail 18,50 à 18,75 ; œufs, la douzaine,
9 fr. ; poulets, la couple, petits 22 à
28 fr., gros 30 à 36 fr. ; canards, 24 à
30 fr. ; oies, la pièce, 30 à 32 fr. ; pigeons-
nouveaux, la couple, 6,75 à 7 fr. ; lapins
domestiques, 12 à 13 fr. la pièce.
Beuf, le kilo sur pied, 3,50 à 4,20 ;
veau, 3 à 3,50 ; veau, 6,50 à 6,75 ; mou-
ton, 6,75 à 7 fr. ; porc gras, 7,50 à 7,75.
Porcelets de six à huit semaines, 200
à 250 et 270 fr. ; de trois à quatre mois,
280 à 330 fr. ; grands contractés de
quatre à cinq mois, 400 à 500 fr. ; belles
jeunes truies adultes, 450 à 520 fr.,
suivant poids et beauté.

COUERON

Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr.,
moyens 30 à 35 fr., petits 25 à 30 fr. ;
lapins, la pièce, 4 à 16 fr. ; œufs, la
douzaine, 10 à 11 fr. ; beurre, le demi-
kilo, 9 à 13 fr.

ANCENIS

Poulets, la couple, moyens 30 à 35 fr.,
petits 25 à 28 fr. ; pigeons, la couple,
10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ;
œufs, la douzaine, 9 à 9,50 ; beurre, le
demi-kilo, 8 à 9 fr.
Veaux, le kilo, 6,50 à 7 fr. ; porcs, le
kilo, 8,20 à 8,30 ; pores de lait, l'unité,
240 à 300 fr.

PAIMBEUF

Beurre, la livre, 9,50 à 10 fr. ; œufs,
la douzaine, 7,50 à 8 fr. ; poulets, la
couple, gros 35 à 40 fr., moyens 28 à
32 fr., petits 22 à 26 fr. ; pigeons, 8 à
10 fr. ; perdrix, la pièce, 7 à 9 fr. ; la-
pins, gros 18 à 22 fr., moyens 12 à
15 fr., petits 8 à 10 fr. ; lapins de ga-
renne, 7 à 10 fr. ; lièvres, 25 à 30 fr. ;

CLISSON

Blé, 128 fr. ; avoine, 115 fr. ; blé noir,
120 fr. ; foin, les 500 kilos, 300 fr. ;

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr.,
moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr. ;
œufs, la douzaine, 9 à 9,50 ; beurre, la
livre, 9 à 11 fr. ; bœufs gras, le kilo
sur pied, 4,50 à 5,75 ; bœufs de travail,
la pièce, 4.000 à 6.000 fr. ; vaches gras-
ses, le kilo, 3,50 à 4,75 ; vaches lai-
tières, l'unité, 1.000 à 2.500 fr. ; pores,
le kilo, 8,40 ; pores de lait, l'unité, 230
à 290 fr.

SAINT-PERE-EN-RETZ

Bestiaux gros amens, 27 ; bœufs,
1re qualité 4,20, 2e qual. 4 fr., 3e qual.
2,50 à 3,50 ; vaches, 1re qualité 4,40,
2e qual. 4 fr., 3e qual. 2 à 3 fr. ; tau-
reaux, 3 à 4 fr. ; vaches pleines ou en
lait, amenées 76, vendues 47, 1re qualité
3.500 fr., 2e qual. 2.800 fr., 3e qual.
1.200 à 1.900 fr.

AMELIORATION DES RELATIONS DE JOUR DE PARIS AVEC NANTES ET LA BRETAGNE

Service au 31 octobre 1929

Accélération importante entre Paris
et Nantes du train express de jour
n° 103 (toutes classes) :

Paris-Quai d'Orsay, dép. 9 h. 06 ;
Saumur, arr. 13 h. 43 ; Angers, arr.
14 h. 18 ; Nantes, arr. 15 h. 31 ; Saint-
Nazaire, arr. 17 h. 13 ; La Baule-Escou-
blac, arr. 17 h. 55 ; Le Croisic, arr.
18 h. 21 ; Yeu, arr. 18 heures ; Lorient,
arr. 19 h. 09 ; Quimper, arr.
20 h. 20 ; Landerneau, arr. 22 h. 15.

L'Imprimeur-Gérant : E. DUPAS.

Voitures d'Enfants

La plus grande choix, la meilleure marché de toute la région
MAINGUY - NANTES

A vendre en Maine-et-Loire

FERME 40 hect., libre, 180.000 fr., acte
en mains, facilités paiement. ALLAIRE,
expert, Thouaré (Loire-Inf.).

A VENDRE

16 FOUDRES en chêne état neuf, de
17 hectos, au prix de 390 francs l'un.
LIMOZY, rue Pasteur, Perpignan.

VENTE MOBILIÈRE

Le Dimanche 10 Novembre 1929, à 13
heures.
à VERAC
Commune de la Chapelle-Launay
Au domicile de feu M. JUDIC, entre-
preneur de battage.
Voiture, charrettes, tombereaux, char-
rie brabant, charries, herse, rouleau,
faucheuse, moissonneuse lieuse, outils
aratoires, 2 bœufs, 1 jument, 1 alambic
marque « Dero ».

Important Matériel de Battage

9 vannuses, 8 tracteurs « Nash Quad »,
1 tracteur agricole, 1 perceuse, 1 forge.
Au comptant plus 15 %.

PAX-LABOR

est l'écrèmeuse
de l'élevage.
Elle est supé-
rieure à la
meilleure des
marques étrangères.
Elle possède des
qualités
merveilleuses
qui la font pré-
férer à toutes
les autres
marques.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS

21, Rue Auber, PARIS (IX^e)
Fondée en 1873
PRÊTS sous toutes les
formes possibles
à Commerçants et Industriels
Agriculteurs Propriétaires
Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927
25 MILLIONS DE FRANCS

MANUFACTURE NANTAISE

de
Voitures d'Enfants
Angle Rues de Verdun et de Strasbourg, 28
Ses LANDAUS
Ses POUSETTES
Ses VOITURES Pliantes
Réparations et Accessoires
VENTE DIRECTE DE LA FABRIQUE AU CLIENT

Établis Ernest RONOT

à Saint-Dizier (Haute-Marne) — Tél. 36
Vous devez porter votre choix
sur
La Buanderie "REX"
parce que : incas-
sable, soit au choc,
soit par manque
d'eau, étant en tôle
d'acier, elle chauffe
plus vite que les
buanderies en fonte ;
elle utilise toutes
sortes de combus-
tibles, même des
morceaux de bois de
fortes dimensions.
Avec elle vous faites
une économie de
temps d'argent,
puisqu'elle chauffe plus vite et que sa durée
est indéfinie. De plus, elle est pratique,
d'un entretien très simple et d'un
nettoyage facile.

Stocks Américains

Articles sacrifiés entièrement neufs
et de 1^{re} qualité, à 50 % au-dessous des cours
VÉRITABLES BRODEQUINS
de chasse, cuir 1^{er} choix,
valeur 165 fr. 80 »
BRODEQUINS imperméables,
cuir tannage spécial, triples semelles
cousues, genre cuir de phoque, beau
foacé Valeur 185 francs. 105 »
BOTTILONS semelles renfor-
cées à tige caoutchouc pour hivers
autos, pêche, etc. 49 »
VESTE ou COTTE travail,
bien extra. 19 »
IMPERMEABLES kaki, gris,
bleu, double turtin, coupe dis-
tante, valeur 175 fr. 89 »
IMPERMEABLES amé-
ricains avec capuchon, multi-
usage. Valeur 120 fr. 55 »
CHANDAILS laine, col officier
ou rabattu avec regard bleu marine,
chine, violet, kaki, gris, 100 cm de
criste, valeur 120 fr. 18 50
VESTON cuir qualité extra, avec
manches, col, poches, doublé drap,
havano ou noir, valeur 200 fr. 149 »
Très beaux GANTS à cristaux, très
longs, intérieur fourré, beau cuir
noir, fauve, havano, valeur 55 fr. 32 »
3 doigts : 28 fr. ; 5 doigts : 29 »
COUVERTURES laine grise,
double, pour le voyage, la
voiture, la literie, etc. 29 »
Envoi contre remboursement, mandat ou
chèque postal (Recevez 29-20)
E'S GALLIEN 88, rue Gambetta
LE MANS Tél. 9-50
Demandez le catalogue général illustré envoyé franco

BOUILLEUR-DISTILLATEUR

C'est un alambic "COYAC" qu'il vous faut !
PARCE QUE :
1°. — Avec son système à bain-marie et à repasse
automatique, il fait des EAUX-DE-VIE IRRE-
PROCHABLES.
2°. — Il est construit avec des matériaux de PREMIERE
QUALITE.
3°. — Grâce à son personnel entraîné, il est LIVRE
RAPIDEMENT.
Augmentez votre clientèle et gagnez
de l'argent avec l'alambic "COYAC"

Demandez Références et Catalogue à
COYAC et ses Fils, 14, Rue Beauséjour, NANTES - Tél. 149.17

farine LA REINE

L'essayer c'est l'adopter
Résultats surprenants
Dépôt chez M^{me} CHATEAU
à Coudray (Plessé)

PRODUIT NATUREL
à base de CROUBES
Spécial pour l'Engraissement des Porcs

AGENTS et DÉPOSITAIRES demandés
S'adresser : Société AFRIQUE et MÉTROPOLE, 24, Rue St-Lazare, PARIS

Pommes de Terre de Semence

d'Origine Bretonne en
20 Variétés à grands rendements
Hollande à chair jaune, Eerstelingen, Royale,
Abondance, Saucisse, Industrie, Beauvais, Fin de
Siècle, Géante blanche, etc., etc.
Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos
Ecrire :
UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)
Agents sérieux acceptés

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r
Constructeur
1, Rue Sainte-Catherine - NANTES

COUPE-RACINES IDÉAL

Entièrement métallique, trémie tôle acier. Construc-
tion soignée assurant un débit maximum avec
le minimum d'effort. Unanimentement apprécié comme
le meilleur de tous les systèmes connus.
L. LADROYE - Fonderie - SERMAIZE-les-BAINS (Marne)

Le lavour de racines "Eclair"

Indispensable pour le
lavage pratique et rapi-
de des
pommes de
terre, navets,
etc., destinés
à la prépa-
ration de la
nourriture
des animaux.
Une hélice évacue les racines lavées au
fur et à mesure.
Nous ne livrons que de l'irréprochable
Demandez notre catalogue n° 69 - Envoi franco
Agents dans toute la France

CIDRE

COLORÉ - BONIFIÉ
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MALADIES - GRIÉPES
PRODUITS GATÉ
PAR LES
M^{rs} P^{rs} N. E. GAUCHÈRE - S^{rs} L.

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ;
Prevost, à Héric ; Sicaud, à Fay-de-Bre-
tagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain
Legat, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-
la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-
roux, à Plessé.

Pépinières Américaines

DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
— Tél. 3 et 75 —

Expositions Nationales
Tours, Paris
4^e Prix, Médailles d'Or
H. Goué, 31, quai d'Orléans
60 hectares Vignobles et
Pépinières
Plus grands des meilleures
variétés - Reproducteurs
strictement contrôlés
Vastes Champs
de Pieds Noces
Ghamps d'Expériences
Aschérisés Sélections garantis
CATALOGUE SUR DEM.
Agents sérieux acceptés

Chaussures PAUL

NANTES - 8, Rue d'Orléans - NANTES
Actuellement : Mise en vente de
Nos fins de Séries à des Prix les plus réduits
Voir nos séries
à semelles Crêpe et Uskide

PRODUITS VÉTÉRINAIRES

ADRIEN SASSIN
ORLÉANS
SOINS IMMÉDIATS
Plus de 30 ans de succès - Nombreux diplômes d'honneur
Spécifique Métrorigène contre la
métrorisation, entérite,
indigestions, etc. 10 »
Général assure la conception chez
tous les animaux femelles, après
saillie. 6 50
Liniment Sassin guérit boiteries
récentes et anciennes, effets de bou-
liers, résignés, écorchures, etc. 31 »
Pommade Vulnéraire guérit chevrois
contournés, plaies récentes et
anciennes, coupures, brûlures,
bleusures, etc. 7 50
Poudre Corrosive guérit chûbles
des poules, toutes maladies des
volailles, dinons, lapins, etc. 7 50
Procede Oriental guérit l'asthme,
faiblesse générale, facilite la diges-
tion et l'engraissement. Le meilleur
des fortifiants. 10 »
La boîte 7 50 Les 8 boîtes 58 »
Orière Sassin fait pondre les
poules même par les grands froids.
Le sac 1 kg 50
3 kg 500 16 » 5 kg 31 »
(Impôt compris)
Brochure 95 pages, franco sur demande.

LES RISQUES DE L'ÉLEVAGE

sont complètement supprimés par l'emploi de la
FARINE ATÉ
ALIMENT SPÉCIAL INDISPENSABLE À LA BONNE FORMATION
DES OS ET DES MUSCLES
CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende

Exigez bien
ATÉ
la marque

C'EST VOTRE GARANTIE. C'EST AUSSI L'ASSURANCE D'AVOIR
DES ANIMAUX SAINS ET VIGOUREUX QUI FERONT PRIME SUR TOUS
LES MARCHÉS

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economique, des Docis de l'Ouest
de l'Union des Docis
ET CHEZ PLUS DE 2.000 DEPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDES

Il y a un dépôt de FARINE ATÉ près de chez vous